Groupe RATP

ENCADR'FLASH

RER - Mars 2026

EXPERIMENTATIONS RER : CA FONCTIONNE !

Expérimentations RER : ça fonctionne !

Après plusieurs mois de test le bilan final des expérimentations s'est tenu ce mardi 17 mars 2026. Une réalité s'impose : le projet fonctionne sur le terrain.

👏 **Les managers engagés dans ces expérimentations ont démontré leur capacité à porter un nouveau modèle d'organisation, plus lisible et plus efficace.**

Dès le lancement des expérimentations, la CFE-CGC Groupe RATP a fait le choix de l'engagement :

Pendant toute la phase test :

- nous avons assuré un **suivi régulier et exigeant**,
- nous avons fait remonter les **réalités du terrain**,
- nous avons pesé pour **faire évoluer le futur métier de manager**.

=> Ce travail de fond nous permet aujourd'hui de parler avec **crédibilité et légitimité**.

✍️ **La CFE-CGC groupe RATP signera l'avenant de prolongation jusqu'au 30 juin 2026.**
Une raison simple : le terrain le demande.

🤝 Les managers qui vivent ces expérimentations souhaitent poursuivre le travail engagé.
La CFE-CGC Groupe RATP fait donc le choix de la responsabilité et de la cohérence.

⚠️ Si le projet doit se généraliser, il devra s'accompagner d'**un véritable volet social.**
La CFE-CGC groupe RATP portera des exigences claires :

✅ **Reconnaissance statutaire**
Le rôle de l'encadrement évolue : le statut doit évoluer avec lui.

✅ **Reconnaissance financière :**

- Prime de mise en place du dispositif
- Revalorisation réelle de la prime de fonction
- Primes liées aux nouvelles missions (astreinte, accompagnement, mentorat)

✅ **Parcours professionnels sécurisés**
Le nouveau métier doit offrir des perspectives claires d'évolution et de carrière.

📅 **Juin : le moment de vérité**

En signant cet avenant, la CFE-CGC Groupe RATP répondra à la demande du terrain et permettra au projet de continuer à avancer. Mais **la signature finale dépendra des garanties sociales obtenues**. Sans encadrement reconnu, aucun projet de transformation ne réussira.

La CFE-CGC Groupe RATP continuera à défendre avec constance les intérêts des cadres et des agents de maîtrise.

Syndicat CFE-CGC Groupe RATP - 168/170 rue Saint Denis 75002 PARIS
Courriel : contact@cfe-cgc-ratp.com